

penses ayant été de \$1,947,857.36, et les perceptions s'étant élevées à \$560,275.05.

Une deuxième raison qui milite d'une manière puissante en faveur de cette politique que je préconise, c'est que nous trouvons, dans nos bois et forêts, notre principale source de revenu, celle sur laquelle nous devons le plus compter, laquelle, jointe au subside fédéral, forme la plus grande partie de nos recettes annuelles.

L'on se trompe grandement quand l'on affirme que nous avons, pour des siècles et des siècles, dans l'état actuel des choses, à jonir de ce revenu provenant de la coupe du bois de nos forêts; quand l'on va jusqu'à dire que nos forêts sont inépuisables. Etrange illusion qui se dissipe lorsqu'on examine la question à la lumière des faits. En effet, n'est-il pas constant que de vastes conflagrations, la hache du bûcheron, l'extravagance et le gaspillage des porteurs de licences, sans parler des progrès rapides de la colonisation, ont dépouillé dans une proportion considérable, voire même alarmante, certaines parties de notre domaine public de ses richesses forestières. Tout le monde sait que certaines essences forestières, comme le bois de pin par exemple, deviennent de plus en plus rares, tandis qu'autrefois nos forêts en étaient richement couvertes. Mais, qu'on me comprenne bien; je ne veux pas dire que cette source de revenu est sur le point de tarir pour nous; non, certes. Je crois que, dans le cours ordinaire des choses et si nous suivons à cet égard, une politique sage et économique, notre domaine, abstraction faite de la vente des *limits à bois*, pourra nous donner pendant nombre d'années encore, un revenu sûr variant de \$600,000 à \$700,000 et \$800,000 par année. Dans certaines années extraordinaires, il pourra même excéder ce dernier chiffre et atteindre peut-être un million. Mais qu'on ne dise pas que nos forêts sont inépuisables, et pour se convaincre davantage de l'exactitude de mon avancé, qu'on jette un coup d'œil sur la République voisine.

Voyez les Etats du Michigan, Wisconsin et Minnesota, entr'autres. Qu'est devenue leur région forestière qu'à peine une génération passée proclamait, aussi, inépuisable? Les statistiques nous le disent et il y a dans ces statistiques des leçons pour nous. L'on va même jusqu'à affirmer, en s'appuyant sur le chiffre de la production des années passées et l'état actuel des choses, que les ressources forestières de certains Etats seront épuisées dans vingt ans.

J'ajouterai qu'il importe beaucoup, au point de vue de l'avenir de notre pays, que

notre domaine ne tombe pas entre les mains des spéculateurs, de ces gens qui n'ont d'autre but que celui de faire de l'argent, sans aucune intention sérieuse de colonisation. Il faut éviter aussi les trop grandes concessions *en bloc*, à des compagnies ou à des particuliers. Nous savons à quoi nous en tenir sur ce vice qui a rongé, comme un cancer, ce pauvre peuple irlandais, cherchant depuis des siècles à secouer le joug et qui n'a pu encore y réussir d'une manière satisfaisante. Notre domaine public est notre plus bel héritage, à nous, Canadiens! Conservons-le pour nous, pour les nôtres, pour les enfants du sol! Toutefois ne fermons pas nos portes aux étrangers, qui voudront y planter leurs tentes, avec des intentions sérieuses de colonisation, à ces étrangers qui veulent devenir des colons de bonne foi, nous aider à développer nos ressources d'une manière équitable et honnête, et à faire de notre peuple un peuple heureux, au double point de vue matériel et moral. Oui, M. l'orateur, que notre politique, sous ce rapport, soit une politique large, patriotique et noble; mais que jamais, sous prétexte de favoriser la colonisation, l'on ne permette à la spéculation, au monopole, de s'emparer de notre sol et de compromettre ainsi l'avenir de notre chère patrie. (Applaudissements.)

Je suis d'autant plus convaincu de la valeur de mon assertion que j'ai pu étudier de près tous les détails et tous les rognages de notre vaste département des terres, dont les lois et les règlements, aux yeux de certaines personnes, paraissent armés ou réactionnaires.—je parle de ces règlements tels qu'ils étaient compris et mis en vigueur lors que j'étais Commissaire,—mais qui sont pour moi, dans leur ensemble, un système qui, s'il n'est pas parfait, offre au moins toutes les garanties possibles relativement aux droits des vrais colons, et des porteurs de licences, et favorisent le progrès et l'avancement de notre pays. Je voudrais aussi, M. l'orateur, voir chez nous plus de stabilité dans la manière d'administrer la chose publique. Nos administrateurs sont remplacés avec une rapidité étonnante, et, à chaque mutation de portefeuilles, il y a changement dans la direction des affaires, même lorsque le successeur est censé avoir la même tendance politique. Avec ce système, il s'en suit qu'en définitive l'on n'avance pas, et qu'il faut toujours recommencer. Je ne fais pas ici de réclame, je signale seulement en passant un mal que tout le monde constate. (Ecoutez! approbation.)

J'aborde, maintenant, M. l'orateur, une deuxième considération, celle de nos finances. C'est là, n'en doutons pas, une